OCTOBRE 2026

BRANCEILLES

CE JOURNAL EST LE VÔTRE, BONNE LECTURE



L'ÉDITO

Chères branceillaises,
Chers branceillais,

Vous nous avez fait confiance, et installés depuis fin mars, c'est le premier journal que nous vous présentons.

Je ne vous cacherai pas que les débuts furent compliqués et intenses pour de nombreuses raisons, mais grâce à la cohésion et au travail de l'équipe, nous avons pris nos marques et chacun dans nos tâches respectives nous faisons de notre mieux pour travailler de façon efficace.

Il faut aussi saluer l'arrivée de notre nouvelle secrétaire de mairie Faustine Bezias.

En effet, Christiane Digianantonio a pris une retraite bien méritée au bout de huit années passées au service des branceillais. Nous aurons bientôt l'occasion de l'honorer lors de la remise de la médaille Vermeil du travail autour d'un vin d'honneur.

Par la même occasion nous remettrons la médaille d'argent à Sébastien Cabane notre cantonnier.

Les fils conducteurs de ce mandat comme je l'ai souvent dit seront la transparence et l'équité pour tous.

Les prochains mois vont voir se concrétiser le préau et les sanitaires de l'école, la réfection des routes (moins en nombre mais plus en qualité et donc en longévité).

A tout cela se rajoutent de nombreuses actions déjà abouties : mur du cimetière nettoyé, point à temps, volet de la mairie réparés.....

Le journal est là pour vous informer, vous permettre de voir la vie et l'évolution de notre village.

L'équipe municipale et moi-même sommes à votre écoute et notre engagement est à votre service pour qu'il fasse toujours bon vivre à Branceilles.

Céline Mourigal, Maire de Branceilles

Journal municipal d'information - Mairie - 19500 BRANCEILLES
Comité de rédaction : Céline Mourigal, présidente, Isabelle Peineau et les membres de la commission.
Composition, maquette et impression
Opaline.com - 19500 Chauffour sur Vell
Dépôt légal octobre 2026

LES COMMISSIONS

VOIRIE – BÂTIMENTS :
Tocaben Ronald, Mourigal Céline, Peineau Isabelle, Durmier Jean-Pierre, Collet Jimmy, Giscard Sylvain.

BUDGET :
Mourigal Céline, Peineau Isabelle , Servantie Marie-Pierre, Bétaille Francoual Fabienne, Eveno Yves.

AFFAIRES SCOLAIRES :
Tharaud Marie-France, Servantie Marie-Pierre, Mourigal Céline.

APPELS D'OFFRES :
titulaires : Peineau Isabelle, Tocaben Ronald, Collet Jimmy
suppléants : Durmier Jean-Pierre, Servantie Marie-Pierre, Bétaille Francoual Fabienne.

VIE LOCALE :
Peineau Isabelle, Servantie Marie-Pierre, Tharaud Marie-France, Bétaille Francoual Fabienne.

PERSONNES VULNÉRABLES :
Tharaud Marie-France, Durmier Jean-Pierre.

SALLE DES FÊTES - RESPONSABLE EMPLOYÉ COMMUNAL :
Tocaben Ronald, Durmier Jean-Pierre.

Pour information, suite à la démission de Ingrid Pelletier, M. Michel Rameau a intégré le conseil municipal.

RÉUNION PUBLIQUE

Rendez-vous le 11 Novembre à 9H, à la Salle des Fêtes pour aborder avec vous les dossiers de notre commune. Cette réunion se tiendra avant la cérémonie du 11 Novembre

RECENSEMENT

Réservez le meilleur accueil à notre agent de recensement qui aura lieu sur notre commune du 20 janvier au 21 février 2027.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel des limites domaine public, domaine privé.

Bien souvent, il y a une confusion entre domaine public et domaine privé. Ce que l'on appelle l'emprise du domaine public n'appartient pas aux particuliers.

Cette emprise se calcule de la façon suivante : largeur totale de la chaussée qui sera divisée en deux. On obtient alors un chiffre qu'il suffit ensuite de reporter depuis l'axe central de la route jusque vers sa propriété. Exemple pour une chaussée de 6m prendre 3m depuis le centre de la route. Attention, la limite cadastrale n'est pas nécessairement et même rarement la limite de propriété.

Soyez donc vigilants à ne pas déborder sur l'espace du domaine public pour faciliter l'entretien de notre commune.

Merci de votre compréhension.



LE MAI COMMUNAL

Le samedi 4 juillet, la commune a fêté le mai communal.

Malgré les températures élevées, vous avez été nombreux à participer à ce rendez-vous qui marque la convivialité et le lien social au cœur de notre commune.

Malheureusement les conditions climatiques nous ont obligé à reporter la plantation de l'arbre qui se fera à la suite de la cérémonie du 11 novembre.

Après le discours de Mme le Maire, celle-ci, les adjoints et les conseillers municipaux ont offert aux habitants un apéritif dinatoire dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Un grand merci à tous.

LE 8 MAI



Sous l'égide de Mme le Maire, des élus, du représentant des anciens combattants du porte drapeau et de nombreux habitants, un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux Morts.

La lecture du message national et des noms des enfants morts pour la France ainsi que le discours de Mme le Maire ont rappelé le prix de la liberté et de la paix.

La cérémonie s'est conclue par la Marseillaise interprétée par l'Etincelle Branceillaise et toujours en musique, un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



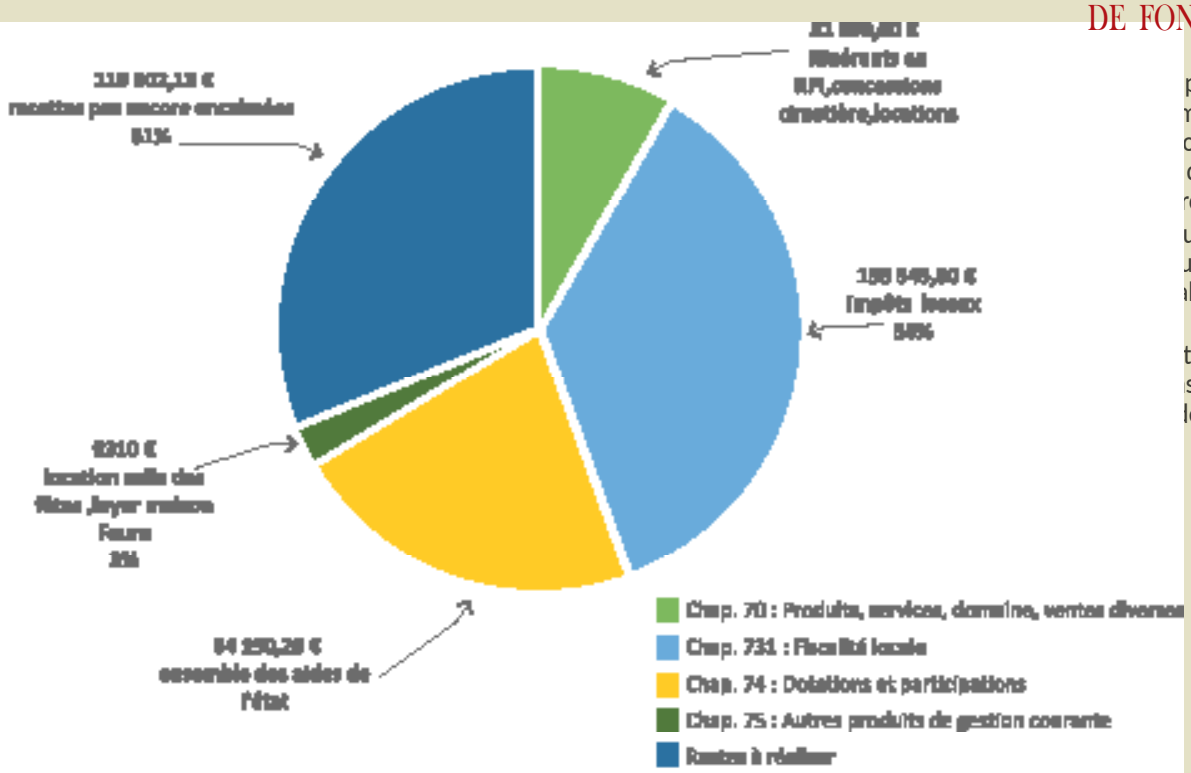
Vin d'honneur offert par la municipalité

LE BUDGET

Le budget primitif est à la fois un budget prévisionnel : il estime l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année, mais c'est aussi un acte d'autorisation. Ainsi, une fois voté, il autorise l'exécutif (le Maire) avec l'accord du conseil municipal à engager les dépenses et à percevoir les recettes.

Le budget est structuré en deux sections obligatoirement équilibrées : le fonctionnement et l'investissement. Si en cours d'année il faut l'ajuster, il sera voté des décisions modificatives (DM). En bref, c'est la feuille de route financière de l'année pour la collectivité. Bien évidemment, tout ce travail est fait sous le regard et le contrôle du trésorier général.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

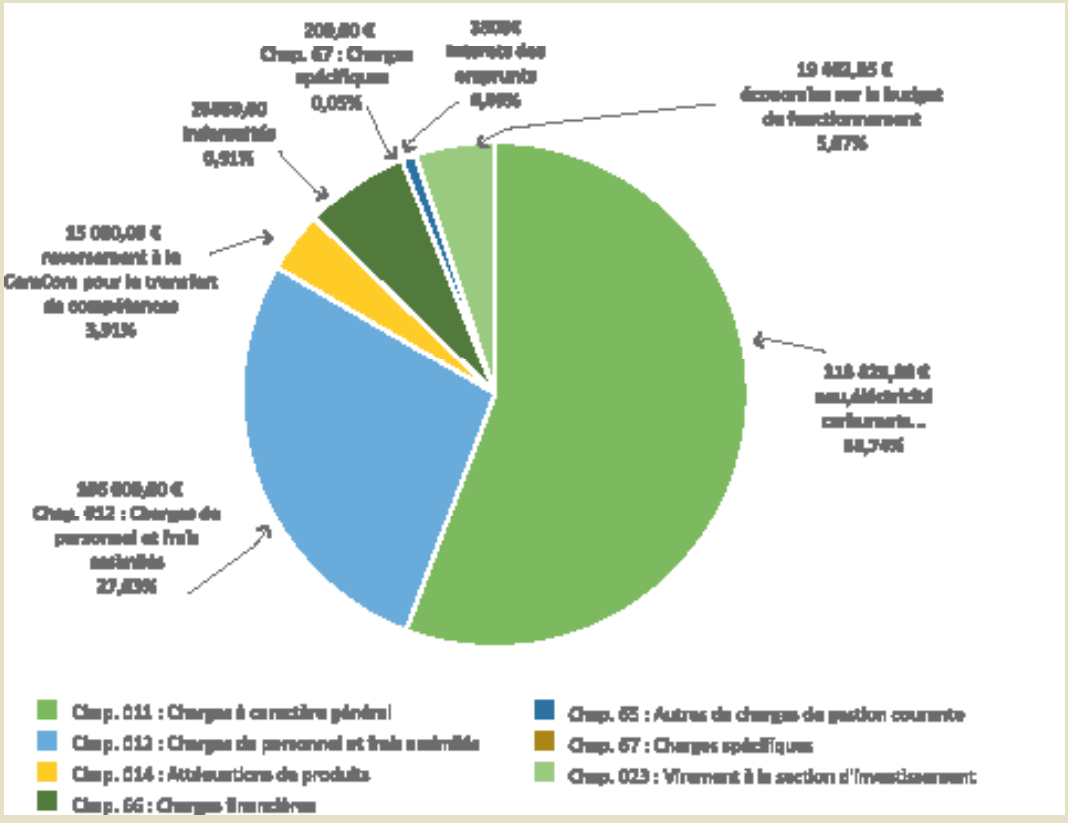


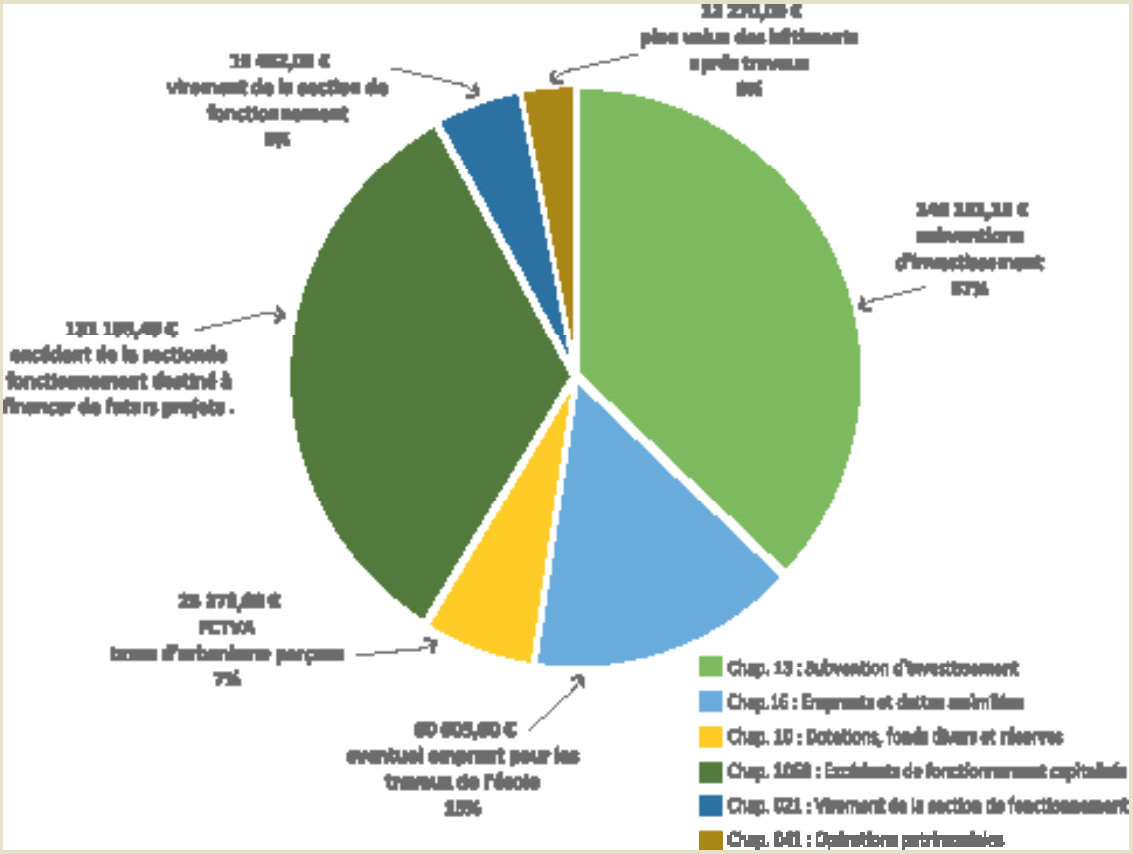
pales recettes
mpôts locaux,
ons de l'état, les
de salles et les
rcus.
ue cette année,
ugmentation
le des impôts n'a

tes servent à payer
ses courantes et
le l'épargne pour

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

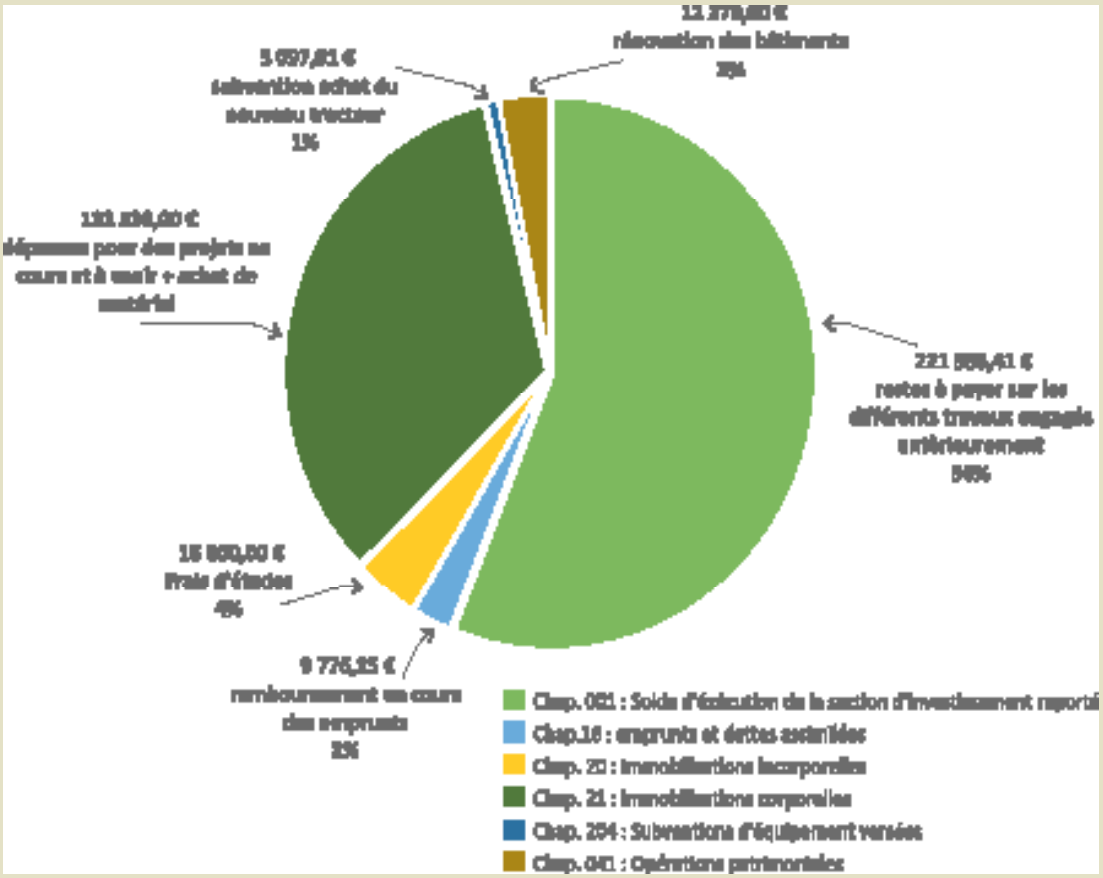
Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses courantes de la commune (salaires, fournitures, entretien de matériel, dépenses liées à l'énergie, travaux de réparation des routes...) mais aussi à la vie associative (commémorations, vœux du maire, subventions aux associations...).





RECETTES D'INVESTISSEMENT

Deux types de recettes coexistent : les recettes patrimoniales (exemple : vente de biens communaux) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Contrairement aux dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement assurent l'avenir du patrimoine de la commune pour le moyen et long terme.

Ce sont toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, de routes neuves etc...

Ces recettes servent à payer les dépenses courantes et dégager de l'épargne pour investir

EN BREF SUR LA COMMUNE







VOIRIE

Un changement de philosophie...

Depuis plusieurs années, le programme voirie consistait à intervenir ponctuellement sur un grand nombre de voies chaque année. La municipalité a décidé d'inverser la tendance.

Notre objectif n'est plus de cocher le plus de km possibles explique Monsieur Tocaben en charge de la voirie. Nous préférons concentrer nos moyens sur des interventions complètes et de qualité.

Concrètement qu'est-ce que ça change ?

Reprise complète de la structure : purge, reprofilage, enrobé à chaud.

Traitement des accotements et évacuation des eaux pour éviter que la chaussée ne se dégrade trop vite. Résultats attendus : des routes qui durent 10 ans au lieu de 5.

Ce positionnement a un coût. Le budget voirie reste le même mais est réparti différemment. Nous faisons le pari que cet investissement sera amorti sur le long terme avec moins d'entretien courant.

Programme 2026 :

Une partie de la route de Crauffon

Carrefour RD10 route de Ferrand

Virage de Ferrand

Dernière partie du chemin de Rhodes.

Le programme voirie 2026 s'est terminé fin septembre. Le programme 2027 est déjà à l'étude.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Parlons bâtiments...

Pour les trois années à venir, pas de constructions nouvelles. Nous allons nous concentrer sur l'existant.

Le toit de la salle des fêtes demande une restauration rapide. En effet, lors de gros orages, la salle est inondée

Nous allons faire rénover l'escalier de la mairie qui monte au premier étage car il est vermoulu et devient dangereux.

L'installation de la climatisation dans la mairie est prévue. La canicule de cet été a rendu les conditions de travail très compliquées. Il nous parait indispensable de ne pas revivre de telles conditions.

Ces trois projets seront réalisés fin 2026, début 2027 et seront sur l'enveloppe du département de 2026.

Le préau et les sanitaires de l'école, l'agrandissement du cimetière (il ne reste presque plus de concessions disponibles) ainsi que d'autres projets seront inscrits dans la contractualisation triennale du département 2027/2029.



ÉCOLE

A la rentrée 2026, l'effectif des enfants scolarisés à Branceilles est de 23 élèves avec deux niveaux : CP /CE1.

La rentrée s'est bien passée sans trop de pleurs et nous souhaitons une très bonne année scolaire à tous les enfants, l'institutrice et le personnel communal.

Les travaux d'isolation thermique avec l'installation de la climatisation ont vraiment apporté un grand confort aux enfants pendant les horaires de classe lors des conditions climatiques caniculaires.

Les travaux concernant l'aménagement des sanitaires et du préau ont pris un peu de retard car nous avons décidé de changer d'architecte, mais ils sont toujours d'actualité et devraient débuter avant la fin de l'année.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement du projet.



LA VIE ASSOCIATIVE

L'ÉTINCELLE BRANCEILLAISE

L'Etincelle Branceillaise a pu organiser cette année de nouveau le 14 août et a pu accueillir un public nombreux et fidèle pour ce moment incontournable de l'été dans notre région !

Nous avons pu animer tout l'été des fêtes dans les environs et nous vous retrouverons pour la fête des musiciens lors de la sainte Cécile fin novembre.

L'école de musique a cette année une quarantaine d'élèves inscrits (Batterie, Clarinette, Flûte Traversière, Trombone, Trompette, Saxophone).



L'orchestre des élèves a animé le début de soirée organisée en mai à la salle Versailles de Meyssac au profit de l'école de musique puis a joué lors de l'audition des élèves qui a eu lieu début juillet sur la place de l'église de Branceilles.

Ils nous ont aussi régalé en animant le début de notre traditionnelle fête du 14 août devant la cave de Branceilles. On les retrouvera début décembre lors du marché de noël à Meyssac.

Si un de vos enfants, petits-enfants ou un jeune ou moins jeune souhaite intégrer l'école de musique en 2027-2028(et pourquoi pas 2026-2027, il reste des places dans certains instruments), n'hésitez pas à leur dire de venir nous rencontrer ou de nous contacter :

Régis Leymat : **06 85 21 85 78**

Rl19@hotmail.fr

Et bien sûr si vous connaissez des comités des fêtes qui recherchent un groupe pour animer une fête votive, un festival, un défilé ou un concert tout au long de l'année, n'hesitez pas à leur proposer de contacter l'Eticelle Branceillaise :

Fabien Hubedine : **06 82 93 05 12**

Eb19.banda@gmail.com

Tous les renseignements sont disponibles sur http : // étincelle branceillaise.fr

SOUTENIR l'ETINCELLE BRANCEILLAISE

L'Etincelle Branceillaise est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Vous pouvez faire un don à l'Etincelle via le formulaire en ligne suivant :

https://etincellebranceillaise.fr/soutenir-letincelle-branceillaise/

Un lien pour éditer le reçu fiscal vous sera envoyé dans le mail de confirmation.

Régis Leymat, président.

BRANCEILLE EN FÊTE

Branceilles en Fête est une association pour les habitants, avec les habitants et grâce aux habitants.

L'association Branceilles en Fête a été créée avec une belle volonté : rassembler les habitants, créer des moments de convivialité et maintenir le lien au sein de notre village.

Tout au long de l'année, l'association s'attache à proposer des animations accessibles à tous permettant de se retrouver, d'échanger et de partager de bons moments ensemble.

En 2026 plusieurs rendez-vous ont rythmé notre village :

En août : la fête du village, moment incontournable de convivialité et de partage.



En décembre : le marché de Noel pour faire vivre la magie des fêtes et réunir petits et grands

A Pâques : une chasse aux trésors pour proposer une animation familiale et ludique aux enfants

En juin : une paella à emporter afin de se retrouver et soutenir l'association.

A travers ces différentes manifestations nous souhaitons continuer à faire vivre notre commune, favoriser les rencontres intergénérationnelles et donner à chacun l'envie de participer à la vie du village pour qu'il se sente acteur de la vie de Branceilles.

Angélique Meunier présidente.

SOCIÉTÉ DE CHASSE



La société de chasse de Branceilles vient de fêter ses 90 ans mais est toujours aussi dynamique avec ses 40 membres actifs et impliquée dans la vie communale avec de nombreuses activités ouvertes à tous (repas de chasse, tête de veau..).

La nouvelle saison qui s'ouvre voit l'arrivée d'un nouveau président : Mr Augeat Fréderic qui succède à Mr Mourigal Pierre Henry. Cependant cela ne change rien ; l'esprit est dans la continuité.

Fréderic Augeat et sa nouvelle équipe rajeunie ont attaqué les travaux de leur local de chasse.

Il devenait indispensable d'avoir un lieu pour se rassembler.

Cet investissement est entièrement porté par la société de chasse qui dispose d'un bail emphytéotique pour le terrain fait par la commune.

Si vous êtes intéressés ou curieux, l'association des chasseurs sera ravie de vous accueillir.

Fréderic Augeat, président.

FOYER RURAL



Au cours de l'année scolaire 2025/2026, le Foyer Rural a poursuivi ses activités régulières :

La gymnastique méthode Gasquet le mardi à 20h salle polyvalente qui a repris le 8 septembre.

Le Café Détente un jeudi sur deux de 14h30 à 17h, salle polyvalente depuis le 17 septembre.

Par ailleurs, nous avons également participé au Téléthon en organisant une randonnée suivie d'une vente de gâteaux puis un repas en soirée.

A l'approche de Noël, nous organisons l'Atelier de Noël qui permet de réaliser vos décorations en utilisant la végétation et le matériel du foyer. Les enfants sont les bienvenus à cette manifestation.

En janvier, nous partageons la galette accompagnée d'un verre de cidre pour entamer ensemble la nouvelle année.

Pour fêter la Journée de la Femme, Yoeva Jemelgo nous a proposé une après-midi de détente et de méditation suivi d'un repas partagé.

Début mai, c'est la traditionnelle exposition de peinture et d'artisanat qui voit chaque année arriver de nouveaux artistes dont les œuvres nous enchantent. La littérature a aussi sa place dans cette exposition, par la présence de Colette Laussac ainsi que de Juliette Delpy. Une conférence à propos des origines de Branceilles a également été proposée par Colette Laussac..

Nous vous convions à notre Assemblée Générale , qui aura lieu dans la salle polyvalente le vendredi 9 octobre 2026 pour que vous fassiez part de vos souhaits et même de votre envie de faire partie du Bureau de l'association !!

Dominique Allègre, présidente.

BRANCEILLES ART ET CULTURE

L'association « Branceilles Patrimoine Arts et Culture » a organisé plusieurs manifestations jusqu'à ce jour :

Le concert AMISTAT au mois de février.

La brocante du premier mai

Le concert de jazz avec le groupe les «ARISTOFANS» au mois de juillet.

L'association prévoit jusqu'à la fin de cette année :

Le 19 septembre : la visite de la cité de l'accordéon et des patrimoines (dentelle en point de Tulle et histoire de la manufacture des armes) pour les adhérents à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

La traditionnelle dictée a eu lieu le 3 octobre dernier.

A l'occasion de la commémoration de la fin de la première Guerre mondiale, un spectacle musical proposé par Annette Poulard et Jean-Yves Labussière se déroulera le 11 novembre à 16h. Venez nombreux.

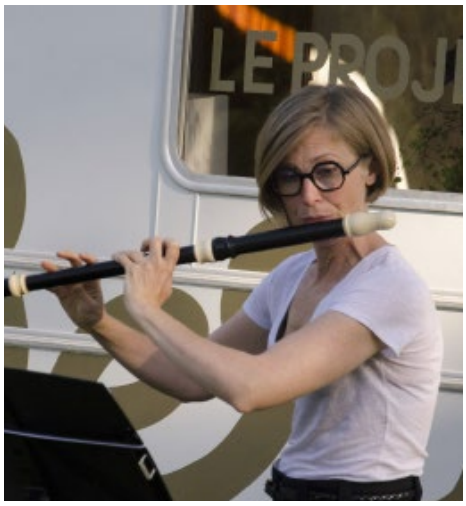
L'année se terminera avec la venue de la chorale d'enfants «Solstice» et de la chorale «Au chœur de Meyssac» à l'église le 12 décembre en partenariat avec «Branceilles en Fête» qui organise le marché de Noël ce jour-là.

L'association a poursuivi la restauration des croix du village. Elle a également procédé à l'installation de la jarre en terre cuite polychrome qui a été nettoyée et restaurée. Elle était destinée à conserver l'eau bénite. Elle voisinera la niche qui exposera les objets du culte, vitrine qui devrait être terminée à la fin de l'année.

Jean-Claude Boisseau, président reste à votre écoute pour toute suggestion relative au patrimoine.

Tél : 0686777268

LA CHALOUPE



La Chaloupe, association des habitants de l'écolieu de Rhodes, a cette année 2026 organisé 2 évènements culturels.

Un concert de flûte baroque le jeudi 11 juin avec le « Projet Berthe «, artiste virtuose en Vadrouille, que le collectif a accueilli pendant 2 mois.

L'anniversaire des 10 ans de l'écolieu de Rhodes qui s'est déroulé le 26 septembre. Cette fois, ce fut au tour du groupe ABAL de prendre part à la fête aves ses chants polyphoniques occitans. Un stage de chants polyphoniques a été proposé aux participants suivis de discussions autour de ce lieu collectif et singulier. La soirée s'est clôturée par 1 DJ 100% vinyles aux sons d'afrobeat, groove, et autres sonorités finissant la journée sur des notes colorées.

Marieke Eckhaut, présidente

